

# FONDATIONS ABRITÉES S'ENGAGER CONCRÈTEMENT POUR AGIR DURABLEMENT



Décrochage scolaire, chômage, pauvreté... Face aux difficultés d'une grande part de la jeunesse, vous souhaitez agir efficacement et durablement. En créant votre fondation abritée sous égide de la Fondation Apprentis d'Auteuil, vous disposez d'un cadre adapté et expert pour donner de l'impact à votre générosité. Rejoignez notre communauté de fondateurs philanthropes et construisons ensemble un projet sur-mesure en réponse aux besoins urgents des jeunes et des familles fragilisés.

La confiance peut sauver l'avenir

# VOTRE PROJET PHILANTHROPIQUE

Et si vous donniez vie à un projet philanthropique durable, qui vous ressemble, en créant votre propre fondation abritée ? Apprentis d'Auteuil vous accompagne de la réflexion à l'action, en conjuguant vos envies et vos moyens.

## UNE FONDATION QUI VOUS RESSEMBLE

Fruit d'une rencontre, d'une histoire ou d'une conviction, la fondation abritée se révèle le meilleur outil au service des valeurs qui vous tiennent à cœur, en résonance avec nos missions : éducation et scolarité, solidarité et citoyenneté, formation et insertion, accompagnement des parents.

Créer votre propre fondation sous égide, selon vos aspirations, c'est possible, et ce, quel que soit votre projet : une initiative individuelle ou familiale, un collectif d'entrepreneurs philanthropes ou un souhait de concrétisation post-mortem.



## UNE SOLUTION CLÉ EN MAIN

Apprentis d'Auteuil vous libère de toute la gestion administrative, juridique et financière, pour que vous demeuriez au cœur de l'action, en contact direct avec les jeunes et les équipes.

Une équipe dédiée vous accompagne tout au long du cycle de vie de votre fondation. Elle se tient ainsi à votre disposition pour identifier et échanger avec vous sur les actions et projets qui répondent à l'objet de votre fondation.

En tant que membre à part entière de notre communauté de fondateurs, Apprentis d'Auteuil vous propose d'échanger avec elle lors de réunions thématiques. Des visites terrain sont également organisées à la rencontre des jeunes que vous aurez soutenus.



## 3 QUESTIONS À BERNARD EVAIN

Fondateur de la Fondation Janine Evain

### Pourquoi avoir créé une fondation abritée ?

Créer la Fondation Janine Evain, c'était une volonté de mon père en souvenir de ma mère. En la plaçant sous égide, nous souhaitions sortir du don anonyme aux associations et choisir nous-mêmes les actions que nous voulions financer en faveur des jeunes en difficulté et, surtout, mener ces actions dans la durée.

### Pourquoi avec Apprentis d'Auteuil ?

Nous voulions poursuivre l'engagement de notre mère qui avait consacré beaucoup de son temps à la jeunesse en difficulté. Il était donc naturel de rencontrer Apprentis d'Auteuil, dont nous partagions la mission et les valeurs.

### Que retirez-vous de cet engagement ?

Le sentiment d'aider des jeunes à mieux s'épanouir dans leur vie personnelle mais aussi professionnelle. Se dire, quand ils réussissent, que c'est en partie grâce à nous. Lorsque nous les rencontrons, le dynamisme et la passion dont ils font preuve donnent envie de continuer à les soutenir encore longtemps.

# NOTRE CAUSE COMMUNE

Depuis 2009, Apprentis d'Auteuil a le statut de fondation abritante. A ce jour, plus de vingt fondations se sont constituées sous son égide. Notre ADN commun : la volonté d'agir concrètement et durablement pour les jeunes et les familles fragilisés.

## LA CAUSE DES JEUNES ET DES FAMILLES EN PARTAGE

En France, 1,5 million de jeunes est ni en emploi ni en formation, 1 jeune sur 5 vit sous le seuil de pauvreté quand 95 000 adolescents sortent du système scolaire sans diplôme. Apprentis d'Auteuil souhaite leur tendre la main et leur faire confiance. Parce que nous voyons le meilleur en chacun et refusons de baisser les bras, nous voulons porter leur voix et faire bouger les politiques publiques et changer les regards.

Créer votre fondation abritée, c'est choisir d'agir avec nous, de manière organisée et durable, pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en vous engageant pour lutter contre le décrochage scolaire, pour la formation professionnelle, l'insertion ou encore le soutien à la parentalité.

## APPRENTIS D'AUTEUIL, PARTENAIRE EXPERT

Nous croyons à la coopération au service de l'efficacité. Créer votre fondation sous égide d'Apprentis d'Auteuil, c'est faire alliance pour aider plus de jeunes et de familles en vous associant à :

- la première fondation abritante dédiée exclusivement aux jeunes et aux familles fragilisés ;
- un opérateur travaillant en lien étroit avec les porteurs de projets, les équipes, les bénéficiaires pour construire des solutions innovantes et efficaces ;
- l'animateur d'une communauté engagée pour la jeunesse – acteurs publics, associatifs, entreprises, donateurs –, source de richesse, de rencontres et d'expertises.



## DEPUIS 2009

- Plus de 25 fondations sous égide d'Apprentis d'Auteuil
- 18 millions d'euros affectés à plus de 1 540 projets
- Plus de 90 000 jeunes et familles soutenus

## UNE CRÉATION EN TROIS ÉTAPES

### DÉFINIR UN PROJET QUI A DU SENS

Concevez un projet de fondation concret et pérenne, en cohérence avec nos missions. Visites, écoute, rencontres avec des jeunes et nos équipes... précisez le sens et la portée des actions que vous souhaitez soutenir.

### CHOISIR VOS MODALITÉS D'ACTION

Étudiez en toute liberté et en totale confiance avec nos équipes les meilleures options pour votre fondation, selon votre contexte familial et patrimonial pour ensuite établir ensemble un projet de convention qui définisse l'objet, les principes de fonctionnement de votre fondation et sa durée.

### CONCRÉTISER VOTRE ENGAGEMENT

Une fois cette convention signée, votre fondation prend vie et vous pouvez passer à l'action. Soutenez alors vos premiers projets, soyez régulièrement informé(e) de leurs avancées et mesurez l'impact de vos actions.



# UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE

Pour placer votre fondation sous égide d'Apprentis d'Auteuil, deux options s'offrent à vous : effectuer une dotation initiale et irrévocable d'un montant minimum de 200 000 euros ou vous engager à verser 40 000 euros minimum chaque année, pendant 5 ans. Des frais de création d'un montant de 3 000 euros seront prélevés sur la dotation initiale.

Apprentis d'Auteuil, en sa qualité de fondation reconnue d'utilité publique, pourra alors vous faire profiter d'avantages fiscaux et patrimoniaux, tout en permettant également à vos donateurs éventuels de bénéficier d'une fiscalité favorable :

## FISCALITÉ DES DONNÉS RÉALISÉS AU PROFIT DE VOTRE FONDATION



### IL EST REDEVABLE DE L'IR\*

Il peut déduire de cet impôt :

**75%**  
de son don  
jusqu'à  
**1 000 €**  
de don

**66%**  
de son don  
au-delà de  
**1 000 €**  
de don

dans la limite de  
**20%**  
de son revenu imposable



### IL EST ASSUJETTI À L'IFI\*\*

SI SON PATRIMOINE IMMOBILIER  
EST SUPÉRIEUR À 1,3 M€ (AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022)

il peut déduire de cet impôt :

**75%**  
de son don

dans la limite de  
**50 000 €**  
(soit un don maximum de 66 667 €)



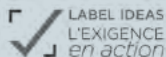
### IL SOUHAITE DONNER AU TITRE DE SON ENTREPRISE

il peut déduire :

**60%**  
du montant de son don  
de son impôt sur les sociétés

dans la limite de  
**20 000 €** ou **0,5%**  
de son CA HT

\*IR : Impôt sur le revenu / \*\*IFI : Impôt sur la fortune immobilière  
(Sous réserve de modification des prochains projets de loi de finances)



Fondation reconnue d'utilité  
publique depuis 1929  
Fondation abritante depuis 2009

40, rue Jean de La Fontaine  
75781 Paris Cedex 16

[www.apprentis-auteuil.org](http://www.apprentis-auteuil.org)



La confiance peut sauver l'avenir